



Déclaration liminaire CFTC – CFE-CGC au CTSD Paca du 8 juillet 2020

M. le Directeur régional,

Mmes et MM. les membres du CTSD,

Dans le contexte de la crise sanitaire que nous continuons de traverser, nous voulons tout d'abord remercier l'ensemble des personnels de la DR qui sont intervenus, pour équiper les agents en matériel leur permettant de travailler à distance, pour les informer et pour permettre leur retour sur site à compter du 13/5/20 dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire. Ces remerciements résonnent curieusement alors qu'on nous présente en GT du CTR le 7/7/20 un rééquilibrage négatif de 5 ETP pour le SAR de notre DR à l'horizon 2022. C'est la baisse la plus forte dans l'ensemble des DR de l'Insee. Comment l'expliquez-vous ? Pouvez-vous nous assurer que nos collègues du SAR sont dans les conditions d'exercer leurs missions sans risque pour leur santé ?

Depuis le 16/3/20, les agents ont joué le jeu du travail contraint à domicile, avec des résultats qui ont été soulignés par notre DG et par le Ministre. Mais aujourd'hui beaucoup d'entre eux sont épuisés, et pourtant les événements et les décisions continuent de se succéder. Nous vous demandons donc une attention toute particulière à ce que les agents soient bien informés et épaulés, pour appliquer concrètement les décisions RH et pour effectuer les choix à venir sur le télétravail et les nouveaux cycles de travail. Tous les agents de la DR PACA qui le souhaitent doivent dès aujourd'hui pouvoir demander une convention pour continuer à télétravailler une fois que la décision d'application des mesures exceptionnelles, prise par le DG, aura été suspendue. Ils doivent également s'ils le souhaitent pouvoir être équipés d'un poste nomade et d'équipements adaptés au télétravail. Il est nécessaire qu'une solution de restauration pour les agents de la DR soit mise en œuvre après le 10/7/20.

Concernant la campagne de mobilité interne à la DR, les informations dont nous avons connaissance nous interpellent. Plusieurs postes ont été fermés, y avait-il des candidats ? Sur la baisse d'effectifs, comment se situe-t-elle par rapport aux autres DR ? Comment les baisses se répercutent-elles sur les unités et les agents ? Y a-t-il des baisses de charge ? Des gains de productivité et si oui où sont-ils localisés ? La notification de non affectation reçue par les agents, ne visant qu'à se conformer à la lettre des Lignes Directrices de Gestion et n'apportant aucune information, pas même celle sur les possibilités de recours, a eu comme effet de « remuer le couteau dans la plaie ». Il nous semble essentiel de proposer un accompagnement plus humain à ces agents qui sont la ressource de notre DR.

Concernant les délais de route, sujet sur lequel nous avons déjà communiqué, c'est une préoccupation pour nombre de nos collègues et pour le fonctionnement des unités. Nous voudrions savoir si vous avez échangé avec la Secrétaire générale à ce sujet et le cas échéant, si l'échéance de 2021 peut être repoussée. Nous vous demandons dans les meilleurs délais une identification des unités impactées, et des solutions concrètes pour qu'aucun agent, quel que soit sa position hiérarchique, n'ait à subir les conséquences des spécificités de notre DR, en particulier celles associées à son système de gestion.

Concernant le dialogue social enfin, nous vous rappelons l'importance que nous accordons aux comptes rendus qui permettent de conserver la trace de nos échanges et des décisions prises ou non, dans l'intérêt des agents. Dans le contexte de forte réduction des effectifs du SAR nous comprenons la difficulté de cette tâche mais elle est essentielle et inscrite aux articles 20 et 21 de notre règlement intérieur ; des moyens doivent donc y être consacrés. Par ailleurs plusieurs dossiers ont été suspendus : finalisation de la campagne Duerp / Pap 2019, stratégie immobilière et éco-responsabilité notamment. Sur ce dernier sujet, nous demandons qu'une discussion soit organisée sans attendre pour mettre en œuvre à la DR PACA le forfait mobilités durables en lien avec le décret n°2020-543 du 9/5/20.

Merci pour votre attention.

Vos représentants à ce CTSD :

Stéphane Fesquet, Jean Philippe de Plazaola, Morgane Leconte



Voeux CFTC – CFE-CGC au CTSD Paca du 8 juillet 2020

sur les points N°2 Bilan de la campagne de mobilité des agents B & C

et N°5 sur le Plan de Reprise d'Activité (cantine , télétravail)

Voeu N°2

« Les élus CFTC – CFE-CGC demandent que des parcours types susceptibles de conduire à la promotion soient indiqués sur les fiches de poste de niveau B et C et qu'une plus grande visibilité soit faite sur les possibilités d'échange en la matière avec la CPP. »

Votes favorables : 3 CFTC CFE CGC

Abstention : 3 CGT SUD FO

Voeu N°3

« Les élus CFTC – CFE-CGC demandent qu'une solution de restauration soit proposée aux agents à l'issue de la période d'état d'urgence sanitaire prévue le 10 juillet qui implique la fin du remboursement des frais de repas pour les agents présents sur site. »

Votes favorables : 6

Voeu N°4

« Les élus CFTC – CFE-CGC demandent que les économies réalisées en 2020 sur le budget de déplacement soient réaffectées pour des achats de matériel en lien avec le télétravail pour les agents de la DR PACA. »

Votes favorables : 3 CFTC CFE CGC

Abstention : 3 CGT SUD FO

Voeu N°5

« Les élus CFTC – CFE-CGC demandent que les agents qui le désirent soient équipés de postes nomades et que les postes attribués aux télétravailleurs soient bien configurés en postes télétravail avec notamment la mise à disposition d'un écran. »

Votes favorables : 6

Voeu N°6

« Les élus CFTC – CFE-CGC demandent que la campagne annuelle de télétravail soit relancée au plus tôt indépendamment des possibilités de télétravail temporaire prévues par l'application de la circulaire relative à la mise en œuvre du télétravail ou du travail sur site distant à l'Insee en situation exceptionnelle. »

Votes favorables: 6

Nous présenterons d'autres vœux lors de la 2de partie de ce CTSD qui se tiendra le 10 septembre